



CTA du 18 janvier 2018 Intervention pour le 1^{er} degré



Dans notre académie, nous cumulons le double handicap d'être concernés par des dédoublements de classes d'EP et d'être dans un territoire soi-disant "surdoté".

Au nom de l'équité entre les académies, la dotation ne suffira pas à répondre ni aux injonctions du Ministère ni aux besoins d'ouvertures ou de maintiens de classes dans les écoles dites « ordinaires ». Face à la sommation de se serrer la ceinture dans tous les départements, zéro poste pour l'Allier, 6 postes pour le Puy-De-Dôme, moins 4 postes pour le Cantal et moins 2 postes pour la Haute-Loire, les besoins estimés sont :

- entre 15 et 20 postes dans l'Allier,
- entre 30 et 35 postes dans le Puy-De-Dôme,

Même si la baisse des effectifs globaux dans l'académie est indéniable, cette baisse démographique aurait dû servir de point d'appui pour permettre une amélioration des conditions d'enseignement avec une véritable évaluation des besoins, au-delà de l'éducation prioritaire. Or, avec une dotation nulle, le Ministère fait le choix d'affaiblir un peu plus l'école publique dans notre académie. De plus, il met les territoires en concurrence.

L'injonction des CP et CE1 dédoublés, va rendre la gestion de la carte scolaire insoutenable dans les départements concernés. Mais comment justifier auprès des collègues, auprès des parents d'élèves et parfois des élus, que dans d'autres classes, les conditions d'accueil des élèves se dégradent ?

En effet, que faire

- des classes où les CP vont se retrouver dans des classes à multi niveaux à plus de 20 voire 25 ?
- des classes de la périphérie des villes qui ont des élèves à besoins particuliers nécessitant un accompagnement éducatif et une prise en charge individualisée importante ?
- des classes de maternelle à 29 ou 30 élèves ?
- des classes de cycle 3 avec un effectif supérieur à 25 où il sera difficile de soutenir des élèves en difficulté ?
- des écoles qui ont des publics ayant les mêmes problématiques qu'en éducation prioritaire, que ce soit en zone rurale, dans des communes suburbaines, voire même à l'intérieur des villes, comme à Clermont-Ferrand où, à deux rues d'écoles classées REP+, il n'y aura aucun allègement d'effectifs ?

Ces problématiques s'étendent à tous les départements de l'académie.

Dans le Cantal, les écoles de taille moyenne risquent de subir des fermetures de postes, on s'inquiète que de nouveaux regroupements soient envisagés. A titre d'exemple, une école à 3 classes pourrait subir une fermeture s'il n'y a pas de regroupement avec les voisins.

Par ailleurs, la convention rurale signée il y a deux ans contraint le département à gérer la carte scolaire à moyens constants. De ce fait, en l'absence de créations de postes, il manquera des moyens pour assurer le fonctionnement des écoles, des réseaux d'aide, des plus-de-maîtres-que-de-classes, des remplacements et... des dédoublements des CP et CE1.

Pour la FSU, il faut conserver au moins 4 ETP afin de soutenir l'hyper-rural et assurer un service public d'éducation à minima sur tout le territoire.

Les arguments invoqués pour le département du Cantal sont également valables pour **la Haute-Loire**. Là aussi, de nombreux facteurs plaident pour le maintien des 2 postes dont la suppression est envisagée :

- c'est un département rural avec des écoles de proximité à conforter,
- le service public doit être maintenu face à la concurrence du privé,
- les postes de remplacement doivent être renforcés, en particulier dans l'ASH,
- des RASED sont à reconstruire, sachant que 6 se trouvent sans maîtres G,
- les dispositifs pour prendre en compte les élèves à besoins spécifiques (UPE2A par exemple) sont insuffisants,
- les TPS ne sont pas comptabilisés alors qu'ils représentent 37% des effectifs des écoles maternelles.

Dans le Puy-de-Dôme, on évalue à au moins 35 ETP, les besoins nécessaires pour assurer les dédoublements des classes de CP et CE1 en REP+, hors évolution des décharges de direction et hors éventuel dédoublement de classes en REP. La question des locaux reste posée dans plusieurs écoles.

Dans l'ASH des besoins sont également pointés à l'EREA d'Opme, en UPE2A où suite à l'arrivée de nouveaux élèves allophones, il y a 40 élèves pour 4 enseignants.

Dans l'Allier, les besoins en dédoublement des CP et CE1 sont estimés à 20 ETP par le SNUipp.

À l'heure où les résultats de l'étude PIRLS semblent préoccupants pour l'école française, il est nécessaire de remettre en place une véritable formation continue, d'alléger les effectifs de toutes les classes, de développer les dispositifs d'aides aux élèves en difficultés qui permettrait de sortir d'une spirale négative réactivée à chaque nouveau rapport ou évaluation internationale.

Pour s'attaquer aux inégalités scolaires et permettre à tous les élèves de réussir, il est plus que temps d'investir massivement dans l'école, à la même hauteur que les pays comparables qui réussissent mieux que nous.

Par ailleurs, il faut préserver l'école des polémiques, conforter et mieux accompagner les enseignants qui agissent au quotidien pour bâtir une école permettant de faire réussir tous les élèves. Enseignants qui sont de plus en plus nombreux à nous faire part de leur souffrance au travail, des difficultés croissantes du métier, de leur isolement. Les réponses apportées par l'administration sont souvent non adaptées, insuffisantes ou trop tardives.

Dans sa réponse, la rectrice a exprimé le fait qu'il fallait assurer le bien-être des enseignants, mais avant tout mettre les moyens pour répondre aux besoins des élèves les plus fragiles.

La FSU a répondu que le bien-être des personnels, leur santé, sont bien souvent affectés par la sensation du « travail empêché ». Il n'y a rien de plus douloureux pour un enseignant que de ne pouvoir faire face aux difficultés de ses élèves. C'est pour cette raison que nous avons des exigences élevées concernant le nombre de postes et l'abaissement des effectifs par classe, et ceci, de la maternelle à l'université.

Joëlle MASSON